



Travaux du 5ème round du dialogue inter-togolais

Quand Jean-Pierre Fabre s'érige en inspecteur de son adversaire

Les travaux du cinquième round des pourparlers inter-togolais se sont déroulés dans la journée d'hier jeudi et ont enregistré la participation des deux protagonistes... **PAGE 3**



ETRANGER



RDC

Les principaux points du discours de Kabila

Joseph Kabila a prononcé son discours hier jeudi 19 juillet 2018 devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès. 47 ans d'âge et depuis 17 ans au pouvoir, Joseph Kabila a réaffirmé la volonté de... **PAGE 4**

DROITS DE L'HOMME



Cour pénale internationale

Quels bilan après 20 ans d'existence ?

Le 17 juillet 1998, le Statut de la Cour pénale internationale (CPI) a été adopté, à Rome, par 120 États afin de permettre le jugement des responsables des crimes les plus graves dans le monde. Ainsi, un pas important dans la lutte contre l'impunité était... **PAGES 6&7**

Rejet de pièces limées et de billets usés

Un acte puni par la loi

Le phénomène consistant à rejeter des pièces de monnaies limées et les billets de banques usés, commence par connaître un début de solution. Le nouveau code pénal togolais... **PAGE 11**



Forum politique de haut niveau

Forte mobilisation des partenaires en faveur des ambitions du Togo

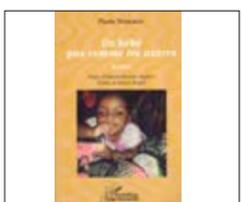
Cette semaine, le Premier ministre togolais accompagné d'une forte délégation d'acteurs tant du secteur public que du secteur privé, a présenté le rapport volontaire du Togo en matière de mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD). Le chef du gouvernement, Komi Selom Klassou, a profité de cette occasion pour présenter les ambitions du pays en matière de développement... **PAGE 3**

ECLAIRAGE

La grâce présidentielle expliquée par le CACCIT

La grâce présidentielle est l'un des recours ouverts pour toute personne privée de liberté en vue d'une remise de sa peine.

Il est nécessaire de relever la différence entre grâce présidentielle, liberté provisoire et liberté conditionnelle. La liberté provisoire est une liberté dont peut jouir un prévenu (personne détenu non encore jugée) en attendant son jugement et lorsque l'instruction de l'affaire ne nécessite pas la détention, ... **PAGE 3**

	SOMMAIRE	<p>Burkina Faso Une base terroriste démantelée, des suspects arrêtés</p>  <p>P 4</p>	<p>Appli Innov Care vous indique les pharmacies de garde</p>  <p>P 5</p>	<p>Festival culturel « Joyfull Singing Days » en l'honneur des démunis</p>  <p>P 10</p>	<p>Littérature africaine « Un bébé pas comme les autres »</p>  <p>P 10</p>	<p>Rejet de pièces limées et de billets usés Un acte puni par la loi</p>  <p>P 10</p>
---	-----------------	--	---	---	--	---

Production et commercialisation du Soja

Le Conseil interprofessionnel de la filière s'active !

En vue de l'amélioration de la production du Soja au Togo, le ministère en charge du Commerce et de la Promotion du secteur privé initie périodiquement des sessions de renforcement des capacités des acteurs du secteur. Mardi 17 juillet, le Conseil interprofessionnel de la filière soja au Togo a tenu à Atakpamé, une réunion de concertation qui entre dans le cadre des activités marquant la campagne 2018-2019.

La rencontre s'est tenue en présence des représentants du Secrétariat de mise en œuvre du cadre intégré renforcé au Togo (Smocir) et de la branche technique de la GIZ, l'agence de coopération allemande. Cette réunion de mardi dernier est intervenue trois mois après la constitution du conseil au cours du mois de mars dernier. Une constitution rendue possible grâce au projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière Soja au Togo.

En initiant ce point avec les acteurs de la région des Plateaux, l'objectif était de procéder à la première prise de contact entre les premiers responsables des différents maillons de

production, transformation, et exportation de la filière, d'échanger sur le meilleur système de contractualisation à envisager pour le compte de la campagne en cours et pour les années à venir. Le système devrait, d'après les experts du ministère du Commerce, permettre aux différents acteurs de tirer profit des opportunités de commercialisation sur le marché local et international. Plusieurs points clés de développement de la filière ont meublé les échanges entre les participants à Kpalimé. Au menu des discussions, il était question pour les acteurs du secteur de plancher sur le mécanisme approprié de fixation des prix du soja graine, face aux enjeux du



Photo de famille du conseil et acteurs de la filière soja

marché international sur lequel le cours de la matière évolue à la baisse au vu du rapport du Smocir sur le renforcement des capacités productives et

commerciales et des études de la GIZ, sur les chaînes de valeur du soja biologique conventionnel.

Awih Essoydou

Ogou / Prestataires de soins

Renforcement de capacités à Atakpamé

Soixante-cinq prestataires des soins, des sages-femmes et accoucheuses de toutes les régions du Togo ont renforcé du 9 au 12 juillet 2018 à Atakpamé leurs connaissances en technique de prise en charge des nouveau-nés en état d'asphyxie et en soins pour la survie de la mère.

Cette rencontre initiée par le ministère de la Santé avec l'appui technique et financier de l'UNICEF se situe dans le cadre de la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Infantile en Afrique (CARMMA) lancé en 2010. Elle a permis de renforcer les capacités de ces prestataires de santé en soins essentiels et en réanimation du nouveau-né selon l'approche HBB et un changement réel de comportement vis à vis de leurs patients en vue de sauver des vies surtout celles de la mère et de l'enfant.

Zio / Budget

Actualisation des documents

Les documents relatifs au budget-programme du ministère de la Sécurité et de Protection civile ont l'objet d'actualisation au cours d'un atelier, dont les travaux ont été ouverts, le 9 juillet dernier à Tsévié.

L'atelier a outillé les participants sur les notions de gestion axée sur les résultats, le processus d'élaboration des politiques publiques, le processus d'élaboration des documents de programmation pluriannuelle des dépenses et l'élaboration des projets annuels de performance et les plans de travail du budget annuel. Il a offert l'occasion aux participants d'actualiser et de finaliser les documents tels que la politique publique du ministère, le projet annuel de performance par programme, le document de programmation pluriannuelle des dépenses, les documents de conformité et de liens fonctionnels ; le projet de décret portant organisation et fonctionnement du ministère, ainsi que l'organisation du ministère.

Tohoun

Techniques de culture de la banane plantain

Vingt-trois membres dont onze femmes de la société coopérative « Akpenamawu » de Tado-Avedji dans la préfecture du Moyen-Mono spécialisés dans la production et la commercialisation de la banane plantain ont participé du 5 au 7 juillet 2018, à un atelier sur les bonnes pratiques d'une exploitation de bananier plantain.

Organisée avec l'appui financier et technique du Mouvement Alliance Paysanne du Togo (MAPTO), cette rencontre a pour objectif de donner aux spécialistes de cette culture, des informations sur les techniques de conduite de l'exploitation, les activités post récolte et les notions de la conservation pour un meilleur rendement. Pour le président de la coopérative « Akpenamawu », Shalom Kossi Sealom, cette formation va permettre aux membres de l'association de rentabiliser leur activité pour l'épanouissement de tout de village. Les bananes plantains sont des fruits riches en calcium, servant dans les différentes alimentations. Elles sont consommées cuites à la vapeur, braisées ou frites.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoydou Awih

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

ECLAIRAGE

...à charge pour l'inculpé de prendre l'engagement de se représenter à tous les actes de la procédure aussitôt qu'il en sera requis et de tenir informé le magistrat instructeur de tous ses déplacements. (Art. 115 al 3 du code de procédure pénale togolais).

Quant à la liberté conditionnelle, c'est une mesure d'individualisation de la peine pour les condamnés qui manifestent des efforts

sérieux de réadaptation sociale. Elle correspond à la mise en liberté d'un condamné avant la date d'expiration normale de sa peine d'emprisonnement ou de réduction sous condition de respect, pendant un délai d'épreuve d'un certain nombre d'obligations. (Art. 511 du code de procédure pénale togolais).

En ce qui concerne la grâce présidentielle, elle est prévue par l'Art. 515 du code de procédure pénale togolais. Elle vise à lever toute condamnation pénale

ou toute mesure de sûreté prononcée par la juridiction pénale contre un individu. C'est le président de la République qui accorde cette grâce. Il s'agit d'une prérogative personnelle du chef de l'Etat (Art. 73 de la Constitution de 1992). Ce recours à la clémence du chef de l'Etat ne se fait que pour les condamnations définitives. Tous les moyens de recours devant les juridictions existantes possibles doivent être épuisés.

Les recours en grâce

peuvent être adressés soit directement au Président de la République soit par la voie hiérarchique judiciaire. Dans ce dernier cas, le Ministère Public transmet le recours avec son avis sur la suite à réserver (Art. 516 du CPP).

La grâce présidentielle dispense un condamné d'exécuter l'intégralité de sa peine. Mais elle n'a pas d'effet sur la condamnation elle-même. La grâce ne veut pas dire amnistie, procédure législative (et non présidentielle) qui efface

la condamnation (oubli définitif). C'est pourquoi le condamné ayant bénéficié de la grâce présidentielle verra les effets de la grâce à côté de sa condamnation dans son casier judiciaire. Le président de la République peut réduire, supprimer ou remplacer (commutation de peine) une peine mais cela n'efface pas la condamnation.

Source : B.A. - B.A. produit par le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo

Travaux du 5ème round du dialogue inter-togolais

Quand Jean-Pierre Fabre s'érige en inspecteur de son adversaire

Les travaux du cinquième round des pourparlers inter-togolais se sont déroulés dans la journée d'hier jeudi et ont enregistré la participation des deux protagonistes à la crise politique. Ces travaux ont été dirigés par le général Francis Béhanzin, Commissaire aux affaires politiques, paix et sécurité de la Communauté économiques des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao).



JP Fabre, président de l'ANC

Les travaux de jeudi ont été l'occasion pour les émissaires de la communauté ouest africaine de faire un survol complet sur les différentes avancées tant du côté de la partie gouvernementale que de la partie de la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition, regroupement qui a mené la danse sur la

scène politique nationale depuis bientôt une année. Ce round fait suite aux précédents travaux du 27 juin dernier qui ont connu la participation des présidents Alpha Condé et Nana Akufo-Addo, les médiateurs officiels du dialogue inter-togolais. Il intervient également à moins de deux semaines de la tenue à Lomé du sommet

de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao. Le sommet de la communauté se penchera essentiellement sur la situation qui a cours dans notre pays à la veille de son premier anniversaire et au terme des travaux du 31 juillet prochain, une feuille de route des recommandations de l'ensemble des chefs d'Etat de la sous-région devrait sortir.

C'est précisément dans cette lignée que se situait la rencontre d'hier jeudi qui a permis à la Commission de la Cedeao de se faire une idée des avancées et des défis à relever en vue d'établir un rapport le 31 juillet lors de son sommet. Si depuis l'entame du dialogue inter-togolais, en février les protagonistes de la crise affichaient une bonne foi pour une prompt sortie de crise, il est à déplorer qu'à la veille de l'ultime rencontre

du 31 juillet prochain, le fond des débats n'a encore été exploré.

Au sortir de la rencontre avec les émissaires de la Cedeao, Jean-Pierre Fabre, le chef de file de l'opposition a fustigé une « position incompréhensible » du gouvernement qui consiste à faire du surplace. « Ce qu'on tente de régler aujourd'hui, ce n'est pas la crise. Vous savez que le régime a une spécialité de créer d'autres problèmes pour ne jamais régler le problème de fond. Nous n'avons pas encore abordé la crise elle-même », s'est indigné le chef de file de l'opposition devant la presse au sortir de son audience.

Pour ce dernier, la route du dialogue est encore longue tant, l'exécutif togolais n'a encore progressé sur le seul plan de la libération des personnes encore détenues. Pour le leader de l'ANC, « tout reste à faire.

Il y a 57 personnes encore détenues. Le gouvernement dit avoir libéré 19 personnes mais en réalité, 12 avaient déjà fait l'objet de libération provisoire » et de conclure que « c'est en réalité 7 personnes seulement qui ont été libérées depuis le passage des chefs d'Etat à Lomé ».

Comme un évaluateur des travaux de son adversaire, M. Fabre, en se réjouissant du statu quo semble ignorer que le temps du dialogue va en défaveur de la coalition qui, de jour en jour, perd la main de la mobilisation de ses militants. D'ailleurs, la C14 n'a aucunement pu s'élever au-dessus de la mêlée pour surseoir à ses projets de manifestations violant ainsi, l'invite des médiateurs de « se prémunir de tout acte pouvant porter atteinte à la cohésion nationale ».

Awih Essoyodou

Forum politique de haut niveau

Forte mobilisation des partenaires en faveur des ambitions du Togo

Cette semaine, le Premier ministre togolais accompagné d'une forte délégation d'acteurs tant du secteur public que du secteur privé, a présenté le rapport volontaire du Togo en matière de mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD). Le chef du gouvernement, Komi Selom Klassou, a profité de cette occasion pour présenter les ambitions du pays en matière de développement, notamment le Plan national de Développement (PND), qui vient d'être finalisé.

Le Togo compte faire des pas de géant dans les années à venir. Les dirigeants du pays nourrissent de grandes ambitions en matière de développement. D'ailleurs le Plan national de développement pour la

période 2018-2022, a été selon plusieurs acteurs de la société civile, et ceci pour la première fois, la plus inclusive possible. Tous les secteurs ont été pris en compte et associés dans l'élaboration et la validation pour bientôt.

Outre le PND, Komi Selom Klassou, s'est aussi servi de la stratégie d'électrification du Togo, dévoilée il y a quelques jours et dont une table ronde des bailleurs de fonds a été organisée,



Komi Selom Klassou et Amina Mohammed

pour séduire d'éventuels partenaires financiers. Ainsi, il s'est entretenu à plusieurs reprises avec

la secrétaire générale adjointe de l'Organisation...

Suite à la page 11

Burkina Faso**Une base terroriste démantelée, des suspects arrêtés**

Une soixantaine de terroristes présumés ont été arrêtés mercredi dernier par l'armée burkinabè au cours d'une opération de bouclage et de fouille dans le nord du pays.

Selon le site www.africanews.com, l'opération de bouclage et de fouille de zones suspectes dans la bande frontalière nord a débuté le 8 juillet. Ces actions conduites avec l'appui des forces aériennes ont permis de démanteler une base de terroristes et a permis d'interpeller une centaine d'individus suspects. Après vérification, soixante d'entre eux ont été transférés aux services d'investigation de la gendarmerie et les autres ont été relâchés», a précisé le site qui cite un communiqué de l'armée burkinabè. Les suspects arrêtés étaient en possession

d'objets servant à fabriquer d'engins explosifs et produits de contrebande. Tous ces objets ont été saisis après des affrontements à l'issue desquels trois soldats ont été blessés. Mercredi dans cette même zone, deux personnes, dont le chef d'un village situé dans le nord du Burkina Faso et frontalier au Mali, ont été tuées par des individus armés, a annoncé par ailleurs le ministère de la Sécurité. « Dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 juillet 2018, le chef de Hocoulourou, enlevé le 7 juillet 2018 par un groupe d'hommes armés, a été ramené et exécuté à l'entrée de Baraboulé »,

selon un communiqué. Au petit matin, le corps d'un paysan tué par balles a été retrouvé non loin de celui du chef. Ces exécutions ont été perpétrées par des individus armés non identifiés qui ont fondu dans la nature après leurs forfaits.

Huit personnes restées captives

Les Forces de défense et de sécurité ont entrepris le ratissage de la région à la recherche des « criminels ». Un pasteur et quatre membres de sa famille, enlevés début juin à Bilhoré, un village du Nord de la province de Soum, par des individus armés, sont toujours



Une opération militaire à Ouagadougou (Photo d'archive)

captifs. Selon un membre de sa famille, qui dit avoir été contacté, pour la dernière fois le 30 juin dernier, les ravisseurs exigent une rançon et la conversion du pasteur à l'islam. Au total, huit otages

dont le Dr Kenneth Eliot, enlevés dans le nord du Burkina Faso, sont toujours captifs au Mali, dans un camp près de la frontière du Burkina Faso, selon un comptage de l'AFP.

TM

RDC**Les principaux points du discours de Kabila**

Joseph Kabila a prononcé son discours hier jeudi 19 juillet 2018 devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès. 47 ans d'âge et depuis 17 ans au pouvoir, Joseph Kabila a réaffirmé la volonté de son pays d'organiser les élections en décembre 2018. Dans ce discours, Joseph Kabila n'a pas fait allusion à son avenir politique encore mois un 3ème mandat.

Devant les députés et les sénateurs, Joseph Kabila a commencé son discours avec une allusion à la mythique phrase prononcée par Mobutu en avril 1990, « comprenez mon émotion ». Ce jour-là, le président de ce qu'on appelait encore le Zaïre, en larmes, avait annoncé la fin du monopartisme et son départ de la présidence du Mouvement populaire de la révolution. « Je sais pourquoi il y

a cette tension dans la salle », a lancé d'emblée Joseph Kabila avant d'ajouter : « Comprenez ma passion pour le Congo ».

Par ailleurs, il n'a pas évoqué son avenir politique. Comme dans ses précédents discours, Kabila a affirmé que le cap vers les élections de décembre reste maintenu : « Notre engagement à respecter la Constitution demeure lui aussi non équivoque. »



Joseph Kabila, président de la RDC

Dans un discours que certains éditorialistes qualifient de souverainiste, Kabila a évoqué les sanctions occidentales qui frappent certains membres de son entourage. « Ni des pressions ou menaces inconsidérées, et encore moins des sanctions arbitraires et injustes qui nous détourneront de la voie que nous nous sommes pourtant tracée nous-mêmes, volontairement et librement. »

Pour éviter ce qu'il considère comme chantage, il a annoncé que désormais les élections seront entièrement financées par l'Etat congolais.

www.rfi.fr

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR
MON KIOSK.com

www.monkiosk.com

ou

sur le portail

Lome.com

www.alome.com

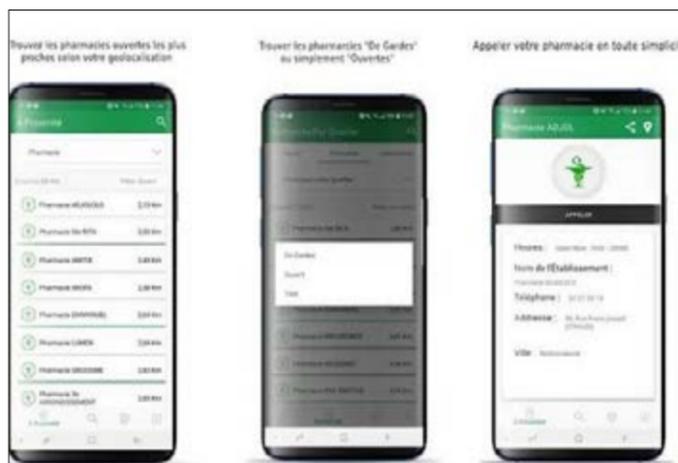
Appli

Innov Care vous indique les pharmacies de garde

La cartographie des centres de santé, des pharmacies, des laboratoires d'analyses et autres unités de soins au Togo, est désormais répertoriée, dans une application mobile. Son nom Innov Care.

Innov Care est une application qui permet d'identifier rapidement les centres de santé, ainsi que les pharmacies, les plus proches grâce à son système de géolocalisation intégré. « Ce système indique avec précision la distance qui sépare l'unité de santé de l'utilisateur de l'application », explique le

promoteur d'Innov Care. L'application a pour objectif de rapprocher des prestataires de services de santé des populations. Innov Care compte donner un coup de main aux patients afin que ces derniers puissent retrouver en un temps record, un centre de santé, une pharmacie ou encore un laboratoire



Interface de l'application innov Care

d'analyses. En cas d'urgence, sauver

une vie ne tient qu'à un fil, souligne le promoteur,

qui affirme que se rendre rapidement dans une unité de soins peut être salvateur. « Trouver un centre de santé approprié ou une pharmacie de garde la plus proche, se révèle difficile en cas d'urgence compte tenu du stress », poursuit-il. Et c'est là qu'intervient Innov Care, ajoute-il. Disponible sur Play store, Innov Care a été lancée ce 16 juillet 2018 à Lomé.

www.africardv.com

Digital

GoZem, le Uber du taxi-moto au Togo

Aujourd'hui, la confiance entre le conducteur de taxi-moto, communément appelé Zémidjan au Togo, et le client est rompue. Les passagers doivent sacrifier du temps et de l'énergie d'abord pour trouver un zémidjan et ensuite négocier le prix. Ils ne disposent d'aucun moyen pour juger si le conducteur est digne de confiance ou non. GoZem semble apporter la solution.

C'est pour palier à toutes ces difficultés que la plateforme digitale GoZem (Go Zémidjan) a été créée. A en croire ses promoteurs, GoZem veut utiliser la technologie pour apporter plus de simplicité, plus de sécurité et plus de fiabilité non seulement aux passagers mais aussi aux conducteurs de ces motos-taxi.

S'inspirant de l'expérience de Uber, GoZem, apporte le zémidjan au client. Finies les attentes sous

un soleil brûlant ou sous une pluie battante. « Il lui suffit de réserver son trajet en quelques clics et de suivre l'approche du conducteur », explique Emeka Ajene, manager de GoZem, ajoutant que le client ne fera pas de négociation de prix. « Les prix sont fixés par kilomètre et chaque voyage est enregistré », a-t-il indiqué.

Quant au conducteur, poursuit ce jeune passionné de la technologie, il n'aura plus besoin de chercher

des clients. « GoZem le met en relation avec les passagers », a déclaré M. Ajene fièrement. Il relève qu'avec le système que propose GoZem, le conducteur a aussi pour son compte. « Il économisera plus de temps et de carburant. Ce qui va lui permettre de gagner plus d'argent », fait-il observer.

L'application qui n'est pas encore lancée au grand public, fait l'objet de test, afin de corriger les dernières imperfections, souligne



Un conducteur de taxi moto

le Top Management de GoZem. Le lancement étant prévu avant la fin année. « Les conducteurs de taxi moto qui veulent expérimenter l'aventure que leur propose GoZem, sont les bienvenus », a laissé entendre M. Ajene,

comme pour lancer un avis de recrutement. Le mode de paiement retenu par Gozem se classe dans trois catégories. Le paiement par cash, par carte bancaire ou par mobile money.

Agritech

Au Cameroun un entrepreneur utilise des kits "aquaponiques" pour cultiver ses légumes

Flavien Kouatcha, un entrepreneur camerounais de 28 ans, a créé sa start-up Save Our Agriculture en 2015. Il se spécialise dans la conception et la vente de kits aquaponiques, qui permettent de faire pousser des légumes et élever des poissons.

Flavien Kouatcha, passionné d'agriculture, vend des kits aquaponiques pour les particuliers et les professionnels, pour un prix variant entre 80 000 francs CFA (122 euros) et 250 000 francs CFA (380 euros). Basé à Douala au Cameroun, il a créé son entreprise agricole Save Our Agriculture afin de rendre accessibles les produits frais bio,

notamment dans les villes. L'aquaponie suit un principe de symbiose entre végétaux, poissons et bactéries. Il s'agit de la reproduction artificielle d'un écosystème où les déchets d'un élément deviennent la nourriture d'un autre élément. Les appareils conçus par l'entrepreneur disposent de deux niveaux. La partie supérieure comporte un substrat

dans lequel sont versées les semences de légumes et condiments. Le niveau inférieur contient l'eau où sont élevés les poissons. Une pompe électrique achemine l'eau du bac inférieur au bac supérieur. Flavien Kouatcha explique le fonctionnement de son invention dans Le Monde Afrique :

Quand l'eau arrive

au niveau du bac à substrat, elle contient des nutriments issus des poissons. Ces nutriments sont naturellement aspirés par les plantes qui purifient l'eau qui rentre dans le bac de poissons. La méthode développée par le jeune camerounais permet non seulement de cultiver ses aliments à domicile sans utiliser d'engrais chimiques,

mais aussi de répondre à certains problèmes logistiques auxquels font face les agriculteurs, dont l'accès aux marchés est difficile. Le commerce de Flavien est également destiné aux professionnels, avec des containers de 40 m² utilisant l'énergie solaire pour alimenter les pompes et capables de produire jusqu'à 800 kilos de tomates et 400 kilos de poissons tous les trois mois. À ce jour, Save Our Agriculture bâtit des serres aquaponiques sur des surfaces allant jusqu'à 250 m² et gère une ferme au cœur de Douala.

www.linfodurable.fr

Cour pénale internationale

Quels bilan après 20 ans d'existence ?

Le 17 juillet 1998, le Statut de la Cour pénale internationale (CPI) a été adopté, à Rome, par 120 États afin de permettre le jugement des responsables des crimes les plus graves dans le monde. Ainsi, un pas important dans la lutte contre l'impunité était franchi, grâce à la création de cette juridiction pénale à vocation universelle. A la faveur de la célébration des 20 ans de cette institution juridique, TogoMatin revient sur les 20 ans de la Cour, ses réalisations, ses faiblesses et les perspectives de son avenir.

Célébration des 20 ans d'existence de la CPI



Le 17 juillet 1998, le statut de Rome, qui a mis en place la CPI a été adopté dans la capitale italienne, et il est entré en vigueur le 1er janvier 2002 avec 123 États Parties.

A l'occasion de cette célébration, la Cour a exhorté les nations à monter au créneau dans la poursuite des responsables de crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Le Président nigérian, Muhammadu Buhari, seul président invité à la cérémonie de célébration de l'anniversaire, a demandé aux 123 États signataires du Statut de Rome de soutenir la CPI. En substance il a déclaré : « J'exhorte tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer au Statut de Rome de la CPI, en tant que politique délibérée d'État, afin que celui-ci devienne un

traité universel ».

Pour sa part, le procureur de la Cour, Mme Fatou Bensouda, a déclaré que « deux décennies après la ratification du Statut de Rome, traité fondateur de la CPI, le navire de la justice internationale se trouve en eaux troubles ».

La CPI est le premier tribunal international permanent chargé de traduire en justice les individus responsables de crimes internationaux graves, y compris les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide, lorsque les tribunaux nationaux ne peuvent s'en charger ou n'en ont pas la volonté. Ce traité avait été négocié pendant près de trois ans, et avait été adopté au terme d'une session tumultueuse à Rome en ce 17 juillet 1998.

Etats parties au Statut de Rome

Les États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale sont les

États souverains qui ont ratifié le Statut de Rome. Le Statut de Rome est le traité international



Buhari à la CPI

qui a créé la Cour pénale internationale, une juridiction pénale universelle permanente qui est compétente sur certains crimes internationaux comme les génocides, les crimes contre l'humanité ou les crimes de guerre qui sont commis par des ressortissants des États parties ou sur le territoire des États parties.

Les États parties sont légalement tenus de coopérer avec la Cour quand elle en a besoin : arrestation et transfert

des personnes inculpées ou accès à des preuves et témoins. Les États parties ont le droit de participer et de voter à l'Assemblée des États Parties, organe de direction de la Cour qui élit les juges et le procureur, approuve le budget de la Cour et adopte les amendements du Statut de Rome.

Depuis le 27 octobre 2017, parmi les 123 États signataires et parties, 33 d'entre eux sont membres du groupe des États d'Afrique.

Statut du Togo

En Afrique, 33 États sont membres de la CPI et dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), 15 États sur 16 ont adhéré à la Cour. Le Togo n'a pas encore signé le statut de Rome et de la Cour et n'est donc pas membre.

Des procédures de long terme

Pour l'avocat spécialiste de la justice internationale et ancien Premier ministre centrafricain, Nicolas Tiangaye, même si c'est encore un peu tôt pour juger, le bilan est plus que mitigé : « En vingt ans, nous n'avons pas vu de résultats probants en terme de poursuites et de condamnations, puisqu'il y a beaucoup de criminels qui échappent encore à la Cour pénale internationale, et ceux qui sont arrêtés, leur procédure dure trop longtemps. Regardez

le cas de Bemba : il a fallu dix ans de procédure pour aboutir à un acquittement. Donc, cela laisse les militants des droits de l'homme perplexes », estime-t-il.

« D'abord la justice est lente, pas uniquement la Cour pénale internationale. Les juridictions nationales aussi », rétorque Bruno Stagno Ugarte, directeur de plaidoyer à Human Rights Watch. L'ONG des droits de l'homme qui appelle avec Amnesty à soutenir la CPI.

Une Cour pour l'Afrique ?

Dans un premier temps, la CPI s'est concentrée sur des enquêtes sur le continent africain. A l'époque, ce sont les Etats eux-mêmes qui font appel à elle. Kinshasa, Bangui, Abidjan ou Bamako ont fait ce choix. L'Afrique avait, il faut le dire, adhéré en masse au Statut de Rome : 34 Etats contre 28 pour les Caraïbes et l'Amérique latine ou même 25 pour l'Europe.

Mais quand la Cour s'est attaquée à des chefs d'Etat « assis » comme Omar el-Béchir au Soudan, Uhuru Kenyatta au Kenya avec son vice-président

accusés poursuivis, ce sont des Africains. Et cela porte atteinte à son universalité. Ce caractère sélectif des personnes africaines qui sont accusées constitue à mon avis un des talons d'Achille de la CPI », reprend Nicolas Tiangaye. « La Cour se penche maintenant sur des dossiers qui vont au-delà de l'Afrique et il faut tenir compte du fait que la plupart des situations africaines dont la cour est saisie, c'était les Etats africains eux-mêmes qui ont décidé qu'ils avaient besoin de l'aide et de l'appui de la Cour parce qu'ils n'avaient pas la



Visite de Buhari à la CPI

William Ruto, l'Union africaine a commencé à manifester de plus en plus d'hostilité envers la Cour, une justice de Blancs contre les Noirs, disaient ses détracteurs. « L'un des reproches qui est fait à la CPI est que l'ensemble des

capacité au niveau national de se pencher sur ces dossiers. La Cour se penche sur la Géorgie, l'Ukraine, la Palestine, l'Afghanistan, le Vénézuéla, la Colombie. C'est une très bonne nouvelle », estime pour sa part Bruno Stagno Ugarte.

Une justice pénale internationale à deux vitesses

La CPI ne peut compter sur la participation des Etats-Unis, de la Chine, de la Russie, du monde moyen-oriental et de la majorité de l'Asie. Les pays d'Europe, d'Afrique et certains pays d'Asie sont donc ceux qui assurent son coût de fonctionnement et qui fournissent le soutien en matière d'aide judiciaire dont elle a besoin pour nourrir ses affaires. La France est à ce titre le premier pays fournisseur

d'avocats de la CPI au Conseil de sécurité.

Les Américains, tout comme les Russes et les Chinois, ont refusé d'adhérer au Statut de Rome au nom de la conservation de leur souveraineté. Même les Etats qui ont accepté de se soumettre à la justice de la Cour ont amendé leurs codes pénaux pour assurer que leurs ressortissants ne soient convoqués à La Haye qu'en dernier recours. Car si aucun



Enseigne de la CPI

ne s'oppose, sur le principe, à la poursuite des criminels de guerre, tous souhaitent maintenir une certaine souveraineté.

Le recours à la Cour Pénale Internationale semble finalement être « le joker des puissants » selon Stéphanie Maupas : l'instrument d'« une justice borgne, qui, avec une prudente lâcheté, ne regarde que les crimes des peuples en déroute et oublie ceux des nations qui imposent leur domination ». Au sein même

des Etats, les puissants qui s'en saisissent peuvent s'en servir pour menacer leurs opposants politiques, comme en République démocratique du Congo, en Ouganda, en Centrafrique ou en Côte d'Ivoire, mais se montrent moins coopératifs lorsque les enquêtes de la Cour pourraient menacer leurs intérêts personnels. La Cour de La Haye ne serait-elle alors qu'une arme diplomatique autant que politique ? [Diplo-mates.com & Le Pays]

Perspectives

Que retenir des 20 ans d'existence d'une institution qui est passée, aux yeux de nombreux Africains, de l'ombre de la discrétion, où elle était presque méconnue et intéressait peu le citoyen lambda, à la lumière de la critique de nombreux enfants du continent qui ont fini par y voir un instrument hégémonique des Occidentaux, dirigé contre les Africains ? Beaucoup de choses.

Quoi qu'on dise, on peut se féliciter de l'existence de la Cour car elle a permis de réduire les abus de bien des dictateurs qui voyaient en la CPI, une sorte d'épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur tête. Et cela semble avoir eu un effet dissuasif, à en juger par la peur à la limite de la panique, qui a poussé certains dirigeants du continent à trouver prétexte dans sa soi-disant partialité, pour faire du lobbying en vue d'un retrait groupé des pays africains.

La création de la CPI en 2002 (date de son entrée en fonction officielle après la ratification

du Statut par 60 Etats) avait pourtant suscité beaucoup d'espoirs en Afrique parmi les victimes d'atrocités et d'agressions qui restaient trop souvent impunies.

Quel avenir peut-on alors envisager pour la juridiction pénale internationale ? Des tribunaux ad-hoc sur le modèle des tribunaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda ou des tribunaux hybrides, fondés sur un accord bilatéral entre les Nations unies et l'Etat concerné, comme ce fut le cas pour le Tribunal Spécial pour la Sierra Leone, risqueraient de voir leur efficacité limitée par les coûts et la fragilité des institutions étatiques avec lesquelles ils devraient coopérer. L'avenir semble plutôt résider dans l'approfondissement du système mis en place par le Statut de Rome, basé sur le principe de complémentarité, qui veut que la compétence primaire appartienne aux juridictions nationales, et que la CPI n'intervienne qu'en appui à celles-ci.

Pharmacies de garde de Lomé du 16 au 23 / 7 / 2018

JEANNE d'ARC	Renault-Star	222208 01
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
Ste RITA	Doulassamé	22 20 90 16
TULIPE	Bè	22 21 07 22
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
ADJOLOLO	Rue Franz Joseph	22 21 05 13
Ste MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
St KISITO	Bd. de la Kara	22 21 99 63
SOURCE DE VIE	Face Protestant	22224571
ISIS	NUKAFU Gapkoto	70 44 83 87
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
FRATERNITE	Hedzranawé	22 26 81 55
APOTHEKA	Kegué	22 61 57 57
FIDELIA	Bè-Kpota,	22 71 95 95
SARAH	Adakpamé	22 27 09 25
ADIDOGOME	Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Atigangomé	90 80 26 39
MAGNIFICAT	Sagbado	7044 51 59
ACTUELLE	Route de Ségbé	22 51 11 72
JAHNAP	Djidjolé-Gakli,	22 51 22 86
SOLIDARITE	Avédji	22 50 37 07
ENOULI	Agbalepedogan	22 25 90 68
ORCHIDEE	LEO 2000	22 51 30 40
APOLLON	Avédji	70 41 01 07
ADONAI	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
EMMAÜS	Route : Mission Tové	96 80 09 12
SHALOM	Agoè-Cacaveli	22 51 87 60
APOU ANTOINE	Agoè-Nyivé	22 19 12 15
TCHEP'SON	Togblékopé	70 42 94 41
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
 Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Enigme



Que faire si c'était vous?

Devinette

Si l'oiseau et le poisson tombent amoureux, où vont-ils vivre?

Réflexion

Est-ce que Marie a eue d'autres enfants à part Jésus-Christ?

Répondez avec des versets bibliques

Photo du jour



Commentez cette photo

A l'institut français du Togo



21 JUIL. / 20H00 | PRÉVENTE : 1.000 FCFA / JOUR J : 1.500 FCFA | SCÈNE DE L'IFT - LOMÉ

OZANE : LUCKY TOUR !

Ozane est un artiste Dancehall et beatmaker togolais bien connu dans les sphères de musiques urbaines en Afrique Francophone. Auteur de tubes comme Rude Boy, M'fowoye, African Candy, Troube ou Gueze, Ozane représente le Togo à l'édition 2017 de l'émission Coke Studio diffusé sur plusieurs chaînes panafricaines, aux côtés d'artistes comme Patoranking ou Kiff No Beat. Avec son...



16 JUIN / 28 JUIL. - LOMÉ

Jouons !

Les 16 juin, 7, 21 et 28 juillet Un atelier jeux de société pour partager un moment ludique et convivial !



7 JUIL. / 28 JUIL. - LOMÉ

L'heure des histoires

Pendant les grandes vacances, chaque samedi du mois de juillet à la médiathèque jeunesse, viens te détendre en écoutant de fabuleuses histoires !



28 JUIL. / 20H00 | 1000 FCFA | SCÈNE DE L'IFT - LOMÉ

ZAMBE : REGSAF SUMMIT

Zambé et son tam-tam parlant vous invitent au Sommet du Regsaf, un rendez-vous annuel qui célèbre la fusion du Reggae, de percussions et de danses « Assafou », rythmiques originaires des pays Akposso, Akébou et Ewé du Golfe de Guinée. Pour cette édition 2018, Le Maître des Atopani (tambours parlants) a invité Haïti (Jean Jean Roosevelt, lauréat...

Lire

« **La peste** » d'Albert Camus. Ed Gallimard. 1947 Pp 206-207

« ...Rieux eut à peine le temps de penser que le Père côtoyait l'hérésie que l'autre reprenait déjà, avec force, pour affirmer que cette injonction, cette pure exigence, était le bénéfice du chrétien. C'était aussi sa vertu. Le père savait que ce qu'il y avait d'excessif dans la vertu dont il allait parier choquerait beaucoup d'esprits, habitués à une morale plus indulgente et plus classique. Mais la religion du temps de peste ne pouvait être la

religion de tous les jours et si Dieu pouvait admettre, et même désirer, que l'âme se repose et se réjouisse dans les temps de bonheur, il la voulait excessive dans les excès du malheur. Dieu faisait aujourd'hui à ses créatures la faveur de les mettre dans un malheur tel qu'il leur fallait retrouver et assumer la plus grande vertu qui est celle du Tout ou Rien. Un auteur profane, il y avait des siècles de cela, avait prétendu révéler le secret de l'Église en affirmant qu'il n'y avait pas de Purgatoire. Il sous-entendait par là qu'il n'y avait pas de demi-mesures, qu'il n'y avait que le Paradis et l'Enfer et qu'on ne pouvait

être que sauvé ou damné, selon ce qu'on avait choisi. C'était, à en croire Paneloux, une hérésie comme il n'en pouvait naître qu'au sein d'une âme libertine. Car il y avait un Purgatoire. Mais il était sans doute des époques où ce Purgatoire ne devait pas être trop espéré, il était des époques où l'on ne pouvait parler de péché véniel. Tout péché était mortel et toute indifférence criminelle. C'était tout ou ce n'était rien. Paneloux s'arrêta, et Rieux entendit mieux à ce moment, sous les portes, les plaintes du vent qui semblait redoubler au dehors. Le Père disait au même instant que la vertu d'acceptation totale dont

il parlait ne pouvait être comprise au sens restreint qu'on lui donnait d'ordinaire, qu'il ne s'agissait pas de la banale résignation, ni même de la difficile humilité. Il s'agissait d'humiliation, mais d'une humiliation où l'humilié était consentant. Certes, la souffrance d'un enfant était humiliante pour l'esprit et le cœur. Mais c'est pourquoi il fallait y entrer. Mais c'est pourquoi, et Paneloux assura son auditoire que ce qu'il allait dire n'était pas facile à dire, il fallait la vouloir parce que Dieu la voulait. Ainsi seulement le chrétien n'épargnerait rien et, toutes issues fermées, irait au fond du choix

essentiel. Il choisirait de tout croire pour ne pas être réduit à tout nier. Et comme les braves femmes qui, dans les églises en ce moment, ayant appris que les bubons qui se formaient étaient la voie naturelle par où le corps rejetait son infection, disaient : « Mon Dieu, donnez-lui des bubons », le chrétien saurait s'abandonner à la volonté divine, même incompréhensible. On ne pouvait dire : « Cela je le comprends ; mais ceci est inacceptable », il fallait sauter au cœur de cet inacceptable qui nous était offert, justement pour que nous fissions notre choix...»

Littérature africaine

« Un bébé pas comme les autres »

L'œuvre « Un bébé pas comme les autres » de Pierre Ntsemou a été dédiée récemment à l'Institut français du Congo. Ce roman traduit l'état psychologique d'un peuple politiquement et spirituellement conquis par le colonisateur occidental.

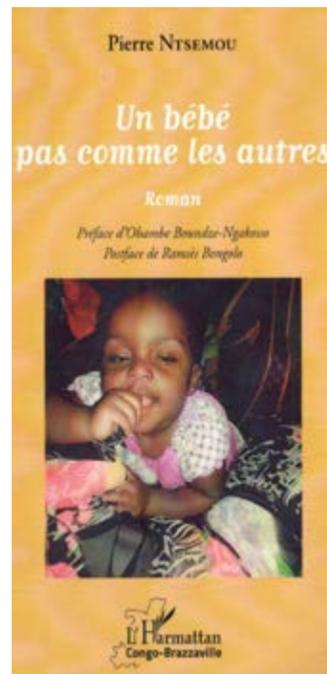
Édité à l'Harmattan Congo Brazzaville, le roman « Un bébé pas comme les autres » est constitué de 141 pages.

Ainsi, « Un bébé pas comme les autres » est substitué en plusieurs chapitres. Ces derniers ont pour titres « Un bébé pas comme les autres » ; « Un héritage singulier » ; « La fille du gouverneur » ; « Chaleur tropicale » ; « Bébé, la plume percutante » et « Les poux du gouverneur ». Le livre de Pierre Ntsemou relate les faits d'une

époque : la rude époque coloniale ou l'âge d'or du moustique et de la mouche tsétsé, triste époque où la cruauté coloniale allait jusqu'à lâcher des chiens contre des indigènes pour jouir du spectacle de leurs battements de cœur ou de voir des morceaux de chair entre crocs des molosses. « Un bébé pas comme les autres » traduit l'état psychologique d'un peuple politiquement et spirituellement conquis par le colonisateur occidental et son affidé, le missionnaire

concupiscent, chacun œuvrant dans un but bien précis. Primo, pérenniser la domination européenne et l'exploitation des ressources naturelles en Afrique ; et secundo, cacher la vérité historique des exactions coloniales dans les programmes d'histoire africaine enseignés dans les écoles tout en infantilisant le Noir.

« Un bébé pas comme les autres » pose des questions non négligeables, à l'instar de la priorité accordée au prénom colonial au



La couverture du Livre

détriment de la racine identitaire qu'est le nom. A travers cet ouvrage, Pierre Ntsemou convie toute

l'humanité à l'humanisme. « Taire notre haine, notre rage sourde, vis-à-vis de nos sœurs et frères de l'univers est notre rêve, que nous partageons ici, pour que l'humanisme soit l'hymne national d'abord, international ensuite et universel enfin, établi en Seigneur et Maître au cœur de l'humain », a souligné l'auteur dans son avant-propos.

Né en juin 1956 au Moyen-Congo (Congo-Brazzaville), Pierre Ntsemou est passionné par les lettres et l'écriture. Lauréat de plusieurs prix littéraires nationaux et internationaux, « Un bébé pas comme les autres » est son huitième livre.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Musique

L'artiste Ozane en mode « Lucky Tour »

L'artiste togolais Ozane se produit sur scène, ce 21 juillet à l'Institut français du Togo. Le chanteur va prêter au « Lucky Tour » en live avec le soutien de Mic Flammez, KanAa, Iziwin & Bogga Bellow.



Ozane

Ozane est un artiste Dancehall et beatmaker togolais bien connu dans les sphères de musiques urbaines en Afrique francophone. Avec son célèbre tube « Guézé », Ozane a connu le succès.

Tout est parti de Guézé ! Lorsque le morceau « Guézé » est sorti en octobre 2016, ses versions audio et vidéo ont été très appréciées un peu partout, les vues se multipliaient sur youtube.

Coke Studio a donc vu l'originalité du produit et a contacté l'artiste. Ainsi l'aventure d'Ozane a commencé Coke Studio, à Nairobi au Kenya.

Auteur de tubes comme Rude Boy, M'fwoye, African Candy, Troube, Ozane représente le Togo à l'édition 2017 de l'émission Coke Studio diffusée sur plusieurs chaînes panafricaines, aux côtés d'artistes comme Patoranking ou Kiff No Beat.

Avec son album Lucky, certifié meilleur album de l'année 2017 aux All Music Awards au Togo, et ses showcases au MASA Côte d'Ivoire en mars 2018, Ozane gagne de plus en plus en maturité artistique.

Ozane convie ses fans et tous les mélomanes à un concert live hors pair qui promet, ce samedi à l'Institut français du Togo.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Festival de théâtre d'Avignon

« Sœurs d'ange » de la Togolaise Afi Gbegbi à l'honneur

L'auteure togolaise Afi Gbegbi a fait, le 18 juillet dernier, au Festival d'Avignon la lecture de son œuvre théâtrale « Sœurs d'ange », dans le cadre du cycle « Ça va, ça va le monde ! », organisé par RFI. Le cycle est coordonné par Pascal Paradou, adjoint à la directrice de RFI en charge des opérations culturelles et de la Francophonie.

« Sœurs d'ange » est comme un coup de gueule contre un système machiste dans lequel l'oppression de la femme est presque rentrée dans les mœurs alors que les politiques ne cessent de chanter l'émancipation de la femme, l'égalité du genre, la parité homme-femme...

Il s'agit de la lecture de l'histoire de trois jeunes femmes qui se retrouvent dans un cimetière autour de la tombe de leur mari qu'elles

prétendent avoir tué. Elles fument, boivent, jouent de la musique, chantent et dansent pour l'empêcher de reposer en paix. Se venger encore et toujours d'une vie violente pour tenter de s'émanciper.

Réalisatrice de formation, Afi Gbegbi est auteure de poèmes et de pièces de théâtre, de nouvelles et de scénarios. L'écrivaine a représenté le Togo deux fois dans le cadre du Festival

international de slam et d'humour (FISH), organisé en 2014 et 2015, à Niamey (Niger) et à Porto-Novo (Bénin).

Parmi ses textes, « Après Gomorrhe » a été lu à l'Univers des mots 2016 en Guinée Conakry, « Mère la seule » ou « Moi non plus » ont été mis en scène par le Béninois Saendou Amadou. Agée de 34 ans, Afi W. Gbegbi alias Marie-Jo est une artiste polyvalente.

N. E.

Festival culturel

« Joyfull Singing Days » en l'honneur des démunis

Le groupe artistique « La Renaissance » organise du 16 au 19 août prochain, la première édition de « Joyfull Singing Days » à Lomé. Il s'agit d'un événement culturel et de chant à travers lequel, le groupe veut assister les personnes démunies, les personnes âgées, les détenus et les malades.

Un certain nombre d'activités ont été planifiées à cet effet par le groupe « La Renaissance ».

Des ateliers sur le

renforcement des capacités en vocalise et sur le rythme classique, une formation sur les rythmes de danses africaines et des échanges de bonnes pratiques seront également au menu de cet événement culturel. Par ailleurs, le groupe a prévu une activité récréative et de bonne pratique et un culte de jubilé à l'Eglise évangélique presbytérienne de Hedzranawoé pour l'apothéose.

Au départ, le groupe « La Renaissance » était



Le groupe la Renaissance

une chorale du collège Saint Joseph appelé les Rossignols. Le groupe artistique « La Renaissance » est né en août 2017.

N. E.

Rejet de pièces limées et de billets usés Un acte puni par la loi

Le phénomène consistant à rejeter des pièces de monnaies limées et les billets de banques usées, commence par connaître un début de solution. Le nouveau code pénal togolais, en son article 1165 prévoit une amende pour les contrevenants.

C'est tellement devenu agaçant, des commerçants, surtout les femmes qui rejettent des pièces et billets pour leurs aspects. Des clients qui rejettent aussi de l'argent, parce que craignant de ne pas pouvoir le dépenser. Le phénomène a tellement pris de l'ampleur que désormais avant d'accepter une pièce ou un billet quelconque, chacun scrute minutieusement l'argent qui vient de lui être remis

avant de le mettre dans sa poche.

A un moment donné, la situation a commencé à inquiéter sérieusement la population et les autorités qui de leur côté jusque-là n'ont pu rien faire, malgré les dénonciations. Malgré des sensibilisations et le comportement correct de certains citoyens qui ont décidé de ne pas rejeter les pièces et billets d'argent, quels que soient leurs aspects,



Pièces de monnaie et billets de banque

la situation n'a pas vraiment évolué. Mais il y a quelques jours, le débat est revenu avec acuité sur les réseaux sociaux.

Un dossier réalisé par nos confrères de radio Lomé, a évoqué le problème qui sévit actuellement au sein de la société

togolaise, et les mesures qui sont en train d'être prises pour l'éradiquer. Il est notamment question du nouveau code pénal qui punit désormais le rejet de pièces ou de billets de banque peu importe leurs états. L'article 1165, stipule, « est punie d'une amende

de dix milles (10 000) à cinquante milles (50 000) francs CFA, toute personne qui refuse de recevoir pour sa valeur officielle la monnaie qui n'est ni fautive ni altérée ayant cours légal ». Prendre cette disposition juridique, est une avancée vers l'élimination du phénomène, même si dans la pratique, cela risque d'être difficile. Toutefois, le fait de prévoir cet article dans le code pénal, et de le faire connaître, va sans aucun doute provoquer le déclic qui va pousser les populations à mettre un terme à ce phénomène, surtout avec le débat houleux que cela a créé ces jours-ci.

Edem Dadzie

12 000 Togolais bénéficient de l'énergie solaire De la nécessité d'un deuxième opérateur solaire

La société britannique BBOXX, chargée de l'opérationnalisation du projet d'électrification du gouvernement togolais œuvre fortement en faveur de l'extension de l'énergie électrique pour les ménages qui ne sont pas encore desservis. Un peu plus six mois après le lancement officiel de ses activités au Togo, la société annonce avoir doté 12 mille Togolais en énergie solaire à travers la mise en service de 2400 kits.



Des kits de Greenlight Planet

L'entreprise britannique a démarré officiellement ses activités dans le courant du mois de décembre dernier. Pour l'atteinte de la feuille de route que lui a confiée par le gouvernement togolais, les premiers responsables de BBOXX

sont allés aux chevets au chevet des populations rurales et semi-urbaines à qui, elle a fourni de l'énergie électrique à travers l'installation de panneaux solaires.

Six mois après le démarrage du projet d'électrification qui s'inscrit dans le cadre de

l'ambition de l'Etat togolais de faire du Togo, une ville lumière d'ici une décennie, un bilan à mi-parcours s'impose. L'entreprise, à travers une note rendue publique en début de cette semaine, revendique avoir commercialisé 2400 kits solaires, un chiffre qui, d'après son service commercial, a fait bondir de 45%, sa clientèle en début du second trimestre de cette année.

Se félicitant des activités de son entreprise au Togo, le Directeur général de BBOXX estime que « c'est vraiment intéressant de voir l'impact que les opérations de BBOXX ont eu au Togo en seulement six mois. Nous avons de grandes ambitions de nous développer dans le pays et de vendre 10 000 unités supplémentaires d'ici la

fin de l'année ». Un impact social non négligeable tant, l'entreprise a contribué à la création de 100 emplois dans les communautés locales pour les ventes et les installations de ses smart kits ainsi que pour l'extension de ses magasins de distribution qui passent de deux en décembre à une dizaine ce jour.

L'installation de ces kits solaires s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de l'initiative présidentielle Cizo initiée il y a quelques années, à travers laquelle, le gouvernement togolais ambitionne de fournir de l'électricité aux togolaises des milieux ruraux d'ici 2022.

En vue d'atteindre cet objectif visé par le gouvernement togolais,

l'entreprise compte mettre en place, un système de paiement mobile qui devrait permettre de faciliter les opérations financières avec les populations bénéficiaires. Pour la direction de l'entreprise, ses activités permettent de favoriser l'inclusion financière et économique des populations rurales.

Si aujourd'hui, BBOXX détient le monopole sur le marché des énergies renouvelables au Togo, l'exécutif projette de diversifier le secteur en faisant appel à Gren Solar en vue de créer de la diversification des offres dans le secteur. Cette stratégie a pour objectif de réduire les coûts de l'énergie qui est toujours onéreux pour le consommateur togolais. Tant sur le marché, la stratégie utilisée par l'entreprise est d'une incompréhension totale pour les potentiels bénéficiaires des services de l'Etat.

Awih Essoyodou

Forum politique de haut niveau

Suite de la page 3

Forte mobilisation des partenaires en faveur des ambitions du Togo

des Nations unies (ONU), Amina Mohammed.

Le PND et la stratégie nationale d'électrification du Togo ont été au centre du plaidoyer du Premier

ministre auprès de ses interlocuteurs. Il a évoqué ces questions avec M. Achim Steiner et Abdoulaye Mar Dieye, respectivement administrateur du

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et directeur du Bureau d'appui aux politiques et programmes du

Pnud. « Nous avons eu une discussion très intéressante sur la stratégie de développement du Togo et le partenariat avec le Pnud. Nous observons une dynamique exceptionnelle vers l'émergence », a fait remarquer M. Steiner.

Le chef du gouvernement a également discuté de la problématique du développement avec

Fekitamoela Katoa Utoikamanu, Haut représentant des Nations unies pour les Pays les moins avancés (PMA). Pour finir M. Klassou a évoqué la nouvelle stratégie énergétique du pays avec Rachel Kyte, représentante spéciale du secrétaire générale de l'ONU pour l'énergie durable pour tous.

Edem Dadzie



Prêt scolaire

0%

Sur 12 mois*

*Offre soumise à conditions

OTI



Nous finançons l'éducation de nos
futurs leaders

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

